

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

RAPPORT DU MAIRE

Selon l'article 955 du Code municipal

En accord avec les exigences établies par le Code municipal du Québec et, surtout, dans un désir de transparence, c'est avec plaisir que je vous présente la situation financière de notre municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2014

Les états financiers pour l'année 2014, selon les analyses préparées par notre vérificateur, Janique Ethier CPA auditeur, CGA, démontrent un surplus accumulé non affecté de 253 740\$. Les résultats suivants indiquent les REVENUS et les DÉPENSES selon les prévisions budgétaires de l'année en cours et sont basés sur une évaluation foncière imposable de 79 247 900\$. La rémunération annuelle des élus avant déduction incluant les allocations est, pour le maire de 13 701 \$ et pour un conseiller de 4 567\$.

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD		
	États financiers	Prévisions budgétaires
	2014	2015
Revenus		
Taxes	737 746	734 557
Paiements tenant lieu de taxes	1 688	1 668
Transferts	257 654	244 603
Services rendus	7 031	4 842
Imposition de droits	44 025	12 500
Intérêts	18 849	17 000
Autres revenus	7 907	3 100
	1 074 900	1 018 290
Charges (amortissement inclus)		
Administration générale	256 059	279 967
Sécurité publique	164 387	168 684
Transport	458 663	476 944
Hygiène du milieu	70 338	74 484
Aménagement, urbanisme et développement	43 903	46 389
Loisirs et culture	12 808	16 587
Frais de financement	9 029	11 038
	1 020 310	1 074 093
Excédant (déficit) de l'exercice	54 590	(55 803)
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations		
Amortissement	110 844	115 787
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(52 096)	(73 599)
Affectations		
Activités d'investissement	(294 233)	(7 500)
Excédent de fonctionnement affecté	54 797	21 115
Conciliation à des fins fiscales nette	(180 688)	58 803
Excédant de fonctionnement à des fins fiscales	(126 098)	0

Liste des contrats

Je dépose avec le présent rapport la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ au cours de l'exercice 2015. J'inclus aussi la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du même exercice avec un même fournisseur, ainsi que l'ensemble des contrats excédant 25 000 \$. Le document est disponible au bureau de la municipalité.

Réalisations en 2015 et orientations pour 2016

La municipalité a reçu une autorisation préliminaire allant jusqu'à 65% des coûts de construction d'un nouveau bureau municipal, et ce, grâce à une subvention dans le cadre de PICQ, le programme d'infrastructure Canada Québec. Il est aussi prévu de défrayer 15 % des coûts de construction à même le programme de transfert des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, ce qui nous permet de couvrir 80% des coûts de construction et de minimiser le fardeau fiscal de nos contribuables.

Nous avons embauché un architecte et une firme d'ingénierie et attendons les résultats de l'offre pour la construction qui seront ouverts le 26 novembre. La date prévue de fin de construction est en juin 2016.

La municipalité a aussi procédé à l'achat d'un nouveau camion tandem qui remplacera le camion International 1998. Le nouveau camion arrivera au début de mars 2016. Le camion International 2010 est complètement payé depuis octobre 2015, ce qui permet d'appliquer les fonds qui servaient aux paiements du 2010 à l'achat du nouveau camion 2016.

La municipalité examine la possibilité d'une subvention pour modifier la sortie du chemin Laforet vers la route 148. Une étude de visibilité (au coût de 4 000 \$) a été réalisée par la firme d'ingénierie WSP et est maintenant examinée par le ministère du Transport. Ceci prendra certainement l'allure d'un projet majeur. Le conseil est d'avis que la sortie présente est dangereuse et doit être modifiée pour la sécurité des contribuables.

Parmi d'autres projets pour 2016, il y aura une mise à jour de nos lois et règlements municipaux d'urbanisme. Les lois et règlements présents sont loin d'être à jour et l'absence d'importants règlements nuit à la bonne gestion de notre territoire municipal. Il est prévu que cette modification coûtera environ 21 000 \$ et sera réalisée par un professionnel de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier le conseil municipal pour leur engagement et leur travail indéfectible. Je tiens aussi à féliciter notre personnel pour un boulot bien exécuté et bien réussi. Lorsque je constate la réalisation graduelle de nos buts et objectifs, j'ai confiance que notre municipalité avance à grands pas.

De la part du conseil municipal, je profite de cette occasion pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes. Joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

La mairesse,

Colleen Larivière